



Salesiani
PER LA FORMAZIONE PROFESSIONALE
CNOS-FAP ETS

Publicata su *CNOS-FAP* (<https://www.cnos-fap.it>)

[Home](#) > Pôle AUTOMOTIVE

Pôle AUTOMOTIVE

L'article 13 du décret législatif n. 7/2007 a réglementé le développement de réseaux et de modèles organisationnels appelés «Pôles de formation» («**Poli formativi**») qui sont destinés à faciliter un lien organique entre l'enseignement technique, l'éducation et la formation professionnelle et le monde du travail pour qualifier au mieux toute l'offre de formation.

En partageant cet objectif, la Fédération CNOS-FAP en 2006 a donné vie au **Pôle de formation technologique AUTOMOTIVE**, en utilisant la contribution des grandes entreprises du secteur.

Le Pôle AUTOMOTIVE est une structure où les Universités, les Institutions scolaires, les Institutions de formation, les Entreprises et d'autres organisations, promeuvent diverses formes de dialogue et de coordination pour identifier et évaluer une offre de formation qui s'adapte aux besoins réels du monde du travail.

Organisation

Le Pôle AUTOMOTIVE a son siège à Rome, Via Appia Antica 78, 00179.

Tous les membres ont la responsabilité de la promotion et de la réalisation des initiatives, mais la coordination est confiée à un groupe de travail qui est présidé par le secrétaire national du secteur professionnel *AUTORIPARATORI* de la Fédération CNOS-FAP.

Grace à l'analyse de la «demande d'emploi» exprimée par les entreprises, le Pôle AUTOMOTIVE, qui agit sur tout le territoire national, donne vie à des *modules de spécialisation* pour les élèves des centres de formation professionnelle, organise des *stage*, promeut la formation et formation continue des formateurs, offre des *bourses d'études*, soutient des *projets spécifiques*, promeut événements au niveau national et européen.

Durant ces dernières années, 18 Entreprises, 7 Institutions de formation, 1 association professionnelle, 3 journaux et 1 télévision ont adhéré au Pôle AUTOMOTIVE.

URL di origine:<https://www.cnos-fap.it/node/33600>